|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-15)Genève, 2-27 novembre 2015** |  |
| **UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS** |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | **Addendum 2 auDocument 130(Add.25)-F** |
|  | **19 octobre 2015** |
|  | **Original: anglais** |
|  |
| Angola (République d')/Botswana (République du)/Lesotho (Royaume du)/Madagascar (République de)/Malawi/Maurice (République de)/Mozambique (République du)/Namibie (République de)/République démocratique du Congo/Seychelles (République des)/Sudafricaine (République)/Swaziland (Royaume du)/Tanzanie (République-Unie de)/Zambie (République de)/Zimbabwe (République du) |
| ProposITIONS POUR LES TRAVAUX DE LA confÉrence |
|  |
| Point 10 de l'ordre du jour |

10 recommander au Conseil des points à inscrire à l'ordre du jour de la CMR suivante et exposer ses vues sur l'ordre du jour préliminaire de la conférence ultérieure ainsi que sur des points éventuels à inscrire à l'ordre du jour de conférences futures, conformément à l'article 7 de la Convention,

**Objet:** Services auxiliaires de l'élaboration de programmes et de la radiodiffusion (SAP/SAB)

**Origine:** Angola (République d'), Botswana (République du), Lesotho (Royaume du), Madagascar (République de), Malawi, Maurice (République de), Mozambique (République du), Namibie (République de), République démocratique du Congo, Seychelles (République des), Sudafricaine (République), Swaziland (Royaume du), Tanzanie (République-Unie de), Zambie (République de), Zimbabwe (République du).

|  |
| --- |
| ***Proposition:*** Etudes sur la disponibilité de bandes de fréquences et/ou de gammes d'accord en vue de l'harmonisation à l'échelle mondiale et/ou régionale et sur les conditions de leur utilisation par les systèmes de reportage électronique d'actualités (ENG) de Terre (Résolution UIT‑R 59).S'il est question des services ENG dans la Résolution UIT‑R 59, on peut toutefois clairement y lire ce qui suit:*Aux fins de la présente Résolution, on entend par applications ENG toutes les applications auxiliaires de la radiodiffusion, telles que les reportages électroniques d'actualités de Terre, la production électronique sur le terrain, la radiodiffusion télévisuelle en extérieur, les microphones radiohertziens, ainsi que la production radio et la radiodiffusion en extérieur.* |
| ***Contexte/motif:*** Les services SAB/SAP ont toujours largement reposé sur l'utilisation la bande de fréquences 470-862 MHz pour les applications suivantes: microphones radiohertziens, oreillettes, liaisons audio portables, liaisons audio mobiles, liaisons audio point à point temporaires, caméras sans fil, liaisons vidéo portables, liaisons vidéo mobiles à bord d'aéronefs, liaisons vidéo mobiles à bord de véhicules, liaisons vidéo point à point temporaires, systèmes d'interphone et télécommande. Voir l'**Annexe: SAB/SAP** ci-après pour une description complète.La CMR‑12 a attribué la bande 694/698-790 MHz au service mobile, sauf mobile aéronautique, à titre primaire avec égalité des droits, sous réserve des conclusions de certaines études, relatives, par exemple, aux dispositions réglementaires nécessaires pour assurer la compatibilité avec les services existants. Ces études ont clairement montré que la coexistence dans le même canal entre les IMT et les services SAP/SAB n'est pas possible, ce qui est dû en grande partie au grand nombre de systèmes IMT qui devraient être déployés ainsi qu'à la sensibilité des équipements SAP/SAB. Du fait de cette incompatibilité, le déploiement des services SAP/SAB ne sera plus autorisé dans la bande 694-790 MHz.Les radiodiffuseurs sont aussi confrontés au fait qu'une attribution aux services SAP/SAB a un statut secondaire vis-à-vis de la radiodiffusion télévisuelle de Terre, et que ces services ne bénéficient d'aucune attribution à titre primaire. Le Rapport UIT‑R BT.2338-0 indique clairement que les fréquences attribuées aux applications SAB/SAP sont insuffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins, et que cette situation donne lieu à des difficultés pour trouver des fréquences comprises dans la gamme d'accord des équipements.Du fait de l'attribution de la bande 694-790 MHz à titre primaire au service mobile pour les IMT et de la croissance attendue des services SAP/SAB, ces derniers auront besoin de fréquences additionnelles.La République sudafricaine a décidé de mettre en place un réseau TNT à sept (7) couches après le passage à la radiodiffusion numérique et envisage aussi de mettre en oeuvre la norme DAB+. Il s'ensuivra une augmentation de la demande de services SAP/SAB et donc des besoins de fréquences, et en particulier de fréquences attribuées aux services SAP/SAB. |
| ***Services de radiocommunication concernés***: Services SAP/SAB  |
| ***Indication des difficultés éventuelles:*** |
| ***Etudes précédentes ou en cours sur la question:*** Rapport UIT-R BT.2338-0 |
| ***Etudes devant être réalisées par:*** Résolution UIT‑R 59 | ***avec la participation de:*** |
| ***Commissions d'études de l'UIT-R concernées:*** |
| ***Répercussions au niveau des ressources de l'UIT, y compris incidences financières(voir le numéro 126 de la Convention):*** |
| ***Proposition régionale commune:*** Oui/Non | ***Proposition soumise par plusieurs pays:*** Oui/Non***Nombre de pays:*** |
| ***Observations*** |

**Annexe: SAB/SAP**

|  |  |
| --- | --- |
| **Microphone hertzien** | Microphone portatif ou porté sur soi avec émetteur intégré ou porté sur soi. |
| **Oreillette** | Récepteur miniature porté sur soi et muni d'écouteurs pour le contrôle individuel de pistes sonores à une ou deux voies. |
| **Liaison audio portable** | Emetteur porté sur soi muni d'un ou plusieurs microphones et dont la portée est plus longue que celle des microphones hertziens. |
| **Liaison audio mobile** | Système d'émission audio qui utilise des émetteurs radio installés sur des motocycles ou des bicyclettes, à bord de voitures, de voitures de course ou de bateaux, etc. Un ou deux terminaux de liaison peuvent être utilisés en cours de déplacement. |
| **Liaison audio point à point temporaire**  | Liaison temporaire entre deux points (par exemple, partie d'une liaison entre un lieu de reportage et un studio), utilisée pour transmettre des signaux audio de qualité radiodiffusion ou des signaux (vocaux) de service. Les terminaux de liaison sont installés sur des trépieds, des plates-formes provisoires, des véhicules conçus à cet effet ou des systèmes hydrauliques de levage. Des liaisons bidirectionnelles sont souvent nécessaires. |
| **Caméra sans fil** | Caméra portative ou transportable par d'autres moyens, munie d'un émetteur intégré, d'un bloc d'alimentation et d'une antenne, utilisée pour transmettre des signaux vidéo et sonores de qualité radiodiffusion sur de courtes distances. |
| **Liaison vidéo portable**  | Caméra portative munie d'un émetteur, d'un bloc d'alimentation et d'une antenne séparés portés sur soi. |
| **Liaison vidéo mobile à bord d'aéronefs** | Système d'émission vidéo qui utilise un émetteur radio installé sur un hélicoptère ou autres types d'aéronef. |
| **Liaison vidéo mobile à bord de véhicules** | Système d'émission vidéo qui utilise un émetteur radio installé sur des motocycles ou des bicyclettes, ou à bord de voitures, de voitures de course ou de bateaux. Un ou deux terminaux de liaison peuvent être utilisés en cours de déplacement. |
| **Liaison vidéo point à point temporaire**  | Liaison temporaire entre deux points (par exemple, partie d'une liaison entre un site de reportage et un studio), utilisée pour acheminer des signaux vidéo et/ou audio de qualité radiodiffusion. Les terminaux de liaison sont installés sur des trépieds, des plates-formes provisoires, des véhicules conçus à cet effet ou des systèmes de levage hydraulique. Des liaisons bidirectionnelles sont souvent nécessaires.  |
| **Système d'interphone**  | Système utilisé pour transmettre instantanément les consignes du directeur à tous les participants à l'élaboration d'un programme: présentateurs, interviewers, cameramen, techniciens du son, techniciens de l'éclairage et ingénieurs. Les systèmes d'interphone peuvent utiliser plusieurs voies à la fois pour assurer la communication avec les différents participants. Les systèmes d'interphone utilisent généralement des émissions constantes. |
| **Télécommande** | Liaison radio utilisée pour commander à distance les caméras et d'autres équipements servant à élaborer des programmes, ainsi que pour la signalisation. |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_